



COMITE DES MAIRES ET DES PRESIDENTS D'EPCI

Compte-rendu



CONTEXTE	4
PROJET POLITIQUE : LES AMBITIONS.....	6
PRESENTATION DES AMBITIONS ET ECHANGES	7
RETOUR ECRIT	8
PROJET OPERATIONNEL : LES MESURES.....	13
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE MILIEUX NATURELS ET EAU	15
Les points essentiels et importants.....	15
Ce qui manque éventuellement.....	16
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord	16
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE AGRICULTURE ET ALIMENTATION	16
Les points essentiels et importants :.....	28
Ce qui manque éventuellement :.....	28
Ce qui interpelle :	28
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE FORET.....	28
Les points essentiels et importants :.....	28
Ce qui manque éventuellement :.....	29
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :	30
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE ECONOMIE	30
Les points essentiels et importants :.....	30
Ce qui manque éventuellement :.....	30
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :	31
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE TOURISME ET LOISIRS	31
Les points essentiels et importants :.....	31
Ce qui manque éventuellement :.....	32
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :	33
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE URBANISME ET PAYSAGE.....	33
Les points essentiels et importants :.....	33
Ce qui manque éventuellement :.....	34
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :	34
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE EDUCATION.....	35
Les points essentiels et importants :.....	35
Ce qui manque éventuellement :.....	35
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :	36
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE COMMUNICATION	36
Les points essentiels et importants :.....	36
Ce qui manque éventuellement :.....	36
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :	36
COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE CULTURE	36
Les points essentiels et importants :.....	36

Ce qui manque éventuellement : 37
Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord : 37

RETOUR EN IMAGE 39

CONTEXTE

Dans le cadre de la révision de sa charte, le Parc a réalisé en 2023 et 2024 des études (diagnostic, évaluation, étude du foncier agricole et de l'impact de l'éolien sur le territoire, ...) et une grande concertation auprès de tous les acteurs du territoire. Cette phase préalable à l'élaboration du projet de Charte 2028-2043 a été nécessaire pour faire le point sur les actions en cours, réaliser un état des lieux et recueillir les enjeux à venir.

L'ensemble de ce travail a permis au Parc d'avoir une vision partagée du territoire - actuelle et à venir - et ainsi de lancer la rédaction de la future Charte, projet de territoire multi-partenarial, auquel s'engagent plusieurs signataires : les communes et EPCI, les départements, la région et l'État.

Objectifs du Comité des maires et des présidents des EPCI :

Le 28 novembre 2024, le Parc a souhaité faire part aux maires et présidents des EPCI du territoire du projet de Charte 2028-2043 qu'il propose. Celui-ci est composé de deux grandes parties : le **projet politique**, les **ambitions** du territoire pour demain et son **projet opérationnel**, les **mesures** à mettre en place pour répondre aux ambitions.

L'objectif était double :

- Faire s'exprimer les élus du Parc sur le projet proposé par le Syndicat mixte, qu'ils devront soutenir et mettre en application,
- Valider les orientations générales.

Déroulé de la soirée :

Le Comité des maires et des présidents des EPCI s'est déroulé le jeudi 28 novembre 2024 à la salle des fêtes de Pondérach à St-Pons de Thomières de 17h45 à 21h. La séance s'est tenue en deux temps :

- **Temps 1** : Validation des ambitions politiques en plénière
- **Temps 2** : Echanges sur les mesures par atelier thématique :
 - Milieux naturels et Eau
 - Agriculture et Alimentation
 - Forêt
 - Économie
 - Tourisme et Loisirs
 - Urbanisme et Paysage
 - Éducation et Communication
 - Culture

La thématique des énergies renouvelable n'a pas été abordée au cours de cette soirée. Son enjeu sur le territoire étant tel que cette thématique sera traitée seule, le 11 février 2025, sur le même format.

Les participants :

Une invitation a été envoyé aux :

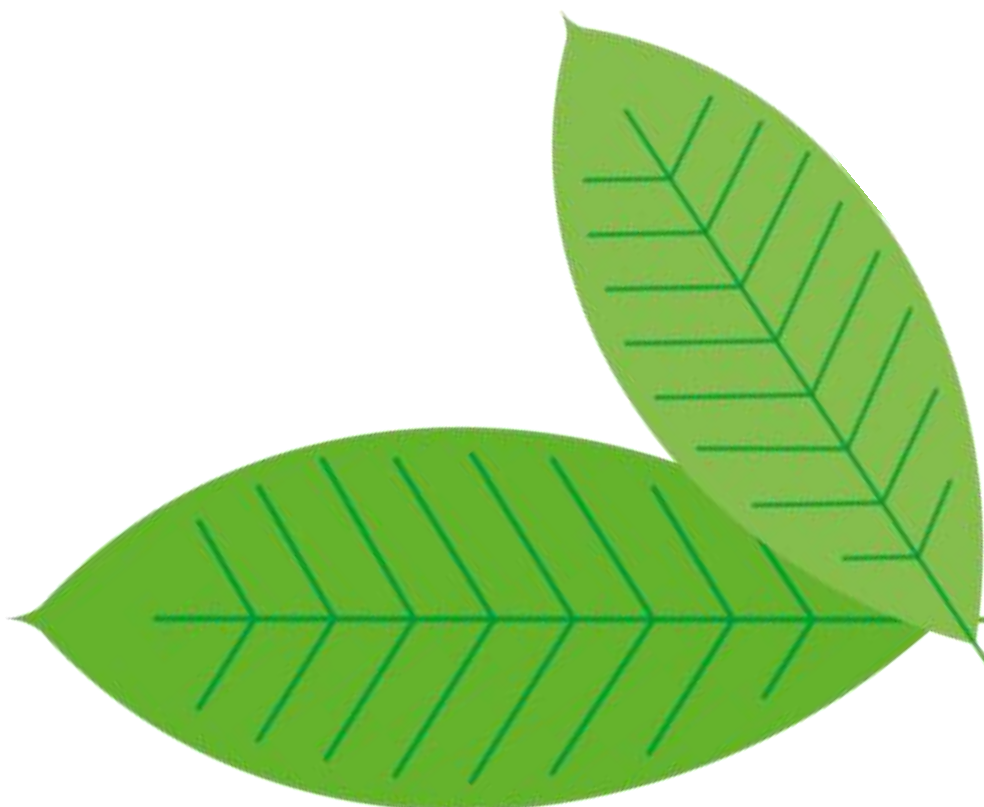
- Maires des communes
- Présidents des EPCI
- Délégués de communes
- Conseillers régionaux et départementaux qui siègent au comité syndical
- Membres du bureau syndical.

Sur les 65 personnes qui ont participé à la réunion, 44 communes et 3 EPCI étaient représentés.

PROJET POLITIQUE :



LES AMBITIONS



PRESENTATION DES AMBITIONS ET ECHANGES

Lors de ce premier temps, les élus du bureau syndical ont commencé par présenter les 6 ambitions proposés :

- **Exploiter durablement les ressources locales :**
Valoriser les ressources sans dégrader les conditions pour les générations à venir
- **Proposer un territoire accueillant pour ses habitants, les visiteurs, les activités économiques :**
Créer les conditions pour la vie des habitants dans le territoire (activités économiques, cadre de vie)
- **Concilier les usages avec la ressource en eau, la biodiversité et les paysages :**
Atout pour la résilience et l'habitabilité du territoire, responsabilité vis-à-vis des générations futures
- **S'organiser et agir pour être résilient face aux aléas :**
Faire évoluer nos pratiques, rester agiles, face aux évolutions globales et aux limites planétaires
- **Préserver et restaurer les patrimoines :**
Préserver et améliorer le capital « nature et paysage », atout du territoire pour le présent et le futur, le faire connaître
- **Dialoguer pour plus de cohérence des politiques publiques et coopérer pour mieux associer toutes les forces vives du territoire**

Un temps d'échanges a ensuite été proposé aux élus pour leur permettre de s'exprimer. En voici les retours :

- La Charte doit promouvoir l'utilisation du bois local.
- Un territoire de Parc doit sortir de l'ordinaire, les ambitions présentées peuvent être appliquées à n'importe quel territoire, le Parc doit être plus ambitieux.
- Le projet est encore à travailler pour aboutir à un projet innovant.
- La Charte doit développer notre singularité, la force qui fait la différence sur le territoire.
- Il faut être force de proposition dans l'expérimentation, être un laboratoire d'expériences.
- Insister sur le fait que l'on est sur un territoire de préservation de l'environnement qui va complètement évoluer dans l'avenir, avec le passage d'un monde rural à un monde urbain, l'arrivée de l'intelligence artificielle, ...
- Le patrimoine souterrain est oublié du projet, il doit être pris en compte.
- Il faut tenir compte du futur exode rural.
- Renforcer dans la Charte l'ambition de formation en agriculture auprès des jeunes. Il faut donner à la jeunesse de l'appétence pour le monde agricole, beaucoup de métier sont intéressent dans ce domaine et nous en avons besoin.
- Intégrer dans la Charte la culture de la continuité/du respect de l'architecture locale. Beaucoup de nouvelles constructions polluent les paysages à préserver.
- Les forêts méditerranéennes et de montagnes sèches souvent oubliées pourraient être prises comme modèle.
- Inscrire un modèle de gouvernance qui permettrait de faire évoluer la Charte au fur et à mesure du temps pour s'adapter aux évolutions du territoire.

Suite à un vote à main levée l'ensemble des ambitions ont été validées, avec un fort taux de vote Pour et quelques réserves notamment sur l'ambition liée à la résilience face aux aléas.

RETOUR ECRIT

Pour finir les élus ont eu la possibilité de s'exprimer et de voter via des bulletins papier. En voici les retours :

**A noter que certains votants n'ont pas rempli toutes les cases, d'où un total de votes qui n'est pas le même sur toutes les ambitions.*

Exploiter durablement les ressources locales

Valoriser les ressources sans dégrader les conditions pour les générations à venir

Vote*

POUR	CONTRE	SOUS RESERVE
37	0	3

Commentaires

Valorisation et gestion des projets

- Privilégier des projets à taille humaine
- Appliquer des mesures environnementales très fortes pour les nouveaux projets
- Prendre en compte les innovations en matière de production dans les choix qu'il faudra faire

Communication et sensibilisation

- Développer des outils de communication pour informer élus et consommateurs sur l'importance de l'usage local des ressources locales
- Savoir expliquer et justifier les décisions prises, en mettant en avant les raisons des choix faits

Secteur forestier

- Dynamiser l'utilisation du bois local (construction, ameublement, énergie) tout en évitant une approche idéologique dans les constructions, notamment privées. Le bois est sensible à l'humidité et demande de l'entretien, il est donc important d'explorer les alternatives naturelles comme la brique "monomur".
- Améliorer les pratiques de travail pour certaines entreprises forestières en accentuant les efforts pour une gestion durable des ressources
- Analyser la durabilité de chaque ressource, notamment le résineux et son impact sur l'eau.

Agriculture et diversification

- Soutenir les agriculteurs dans la diversification de leurs revenus, y compris par la mise en place d'énergies renouvelables (ENR)
- Favoriser l'émergence de nouvelles filières comme la laine.
- Créer un lieu unique pour promouvoir la marque "Valeurs Parc"

Développement équilibré

- Ambitions toutes légitimes mais peuvent parfois être contradictoires et difficiles à concilier, tout l'enjeu va être d'arriver à un équilibre entre tout :
- Concilier l'attractivité de nouveaux habitants avec le respect des limites planétaires et locales.

- Développer des activités tout en préservant les patrimoines naturels et culturels.
- Protéger les ressources du territoire tout en les exploitant
- Prendre en compte le changement climatique dans tous les projets

Proposer un territoire accueillant pour ses habitants, les visiteurs, les activités économiques

Créer les conditions pour la vie des habitants dans le territoire

Vote*

POUR	CONTRE	SOUS RESERVE
39	0	1

Commentaires

Habitat et patrimoine

- Développer un habitat léger sous conditions, notamment en zone agricole.
- Les logements doivent être pensés et gérés durablement/écologiquement pour faire face au prochain exode urbain vers le milieu rural
- Soigner les paysages et préserver l'architecture traditionnelle dans les nouvelles constructions.
- Soutenir les initiatives sérieuses et bien construites.

Valorisation économique et services publics

- Aider à relocaliser les services publics pour renforcer les territoires
- Maintenir une valorisation économique équilibrée.

Mobilité

- Proposer des lignes de transport régulières fonctionnant toute l'année, y compris les week-ends et vacances scolaires ce qui n'est pas le cas actuellement

Tourisme

- Réguler la circulation des véhicules motorisés par l'éducation plutôt que par l'interdiction.
- Limiter l'afflux touristique et notamment les résidences secondaires pour préserver la ressource en eau
- Créer un office de tourisme au niveau du Parc en collaboration avec les Communautés de Communes.

Ressources naturelles et cours d'eau

- Restaurer les bords et les cours de l'Orb pour préserver ces écosystèmes
- Réfléchir à l'avenir de l'eau embouteillée dans une gestion durable des ressources

Concilier les usages avec la ressource en eau, la biodiversité et les paysages

Atout pour la résilience et l'habitabilité du territoire, responsabilité vis-à-vis des générations futures

Vote*

POUR	CONTRE	SOUS RESERVE
38	0	1

Commentaires

Gestion et économie de l'eau

- Promouvoir la sobriété dans l'utilisation de l'eau, notamment par l'usage de toilettes sèches et l'adoption de pratiques agricoles adaptées
- Anticiper la diminution des ressources en eau due au changement climatique en inscrivant des mesures pour sécuriser cette ressource
- Réduire la pression touristique (moins de résidences secondaires) pour éviter une surexploitation de la ressource en eau
- Encourager la diminution des piscines privées et se poser la question de plus de retenues d'eau

Communication et langage

- Trouver des termes alternatifs au mot "résilience"

Tourisme et ressources

- Limiter le nombre de touristes pour éviter une surexploitation des ressources, notamment en période de sécheresse critique

S'organiser et agir pour être résilient face aux aléas

Faire évoluer nos pratiques, rester agiles, face aux évolutions globales et aux limites planétaires

Vote*

POUR	CONTRE	SOUS RESERVE
34	0	4

Commentaires

Gouvernance et participation citoyenne

- Limiter la création de normes
- Pour faire évoluer les choses, être toujours à l'écoute des besoins et anticiper les évolutions dès que possible.
- S'appuyer sur les compétences de personnes qualifiées pour guider les initiatives.
- Innover et proposer des actions concrètes pour accompagner les transformations.
- Créer des réseaux d'ambassadeurs et ambassadrices dans chaque village pour porter les initiatives localement
- Organiser des tables rondes ou autres rencontres pour encourager les habitants à s'impliquer dans les projets d'évolution

Faune et biodiversité

- Intégrer la question du loup dans les réflexions

Préserver et restaurer les patrimoines

Préserver et améliorer le capital « nature et paysage », atout du territoire pour le présent et le futur, le faire connaître

Vote*

POUR	CONTRE	SOUS RESERVE
37	0	2

Commentaires

Patrimoine architectural et paysager

- Questionner la priorité entre la restauration ou la simple sauvegarde des vieilles pierres
- Éviter les constructions non intégrées au style architectural languedocien, comme les maisons à toitures terrasses
- Intégrer au patrimoine naturel le patrimoine souterrain qui est ignoré dans les actions du Géoparc
- Préserver les paysages en limitant le tourisme de masse, car trop de tourisme peut nuire à sa propre attractivité.

Sites spécifiques et énergie renouvelable

- Intégrer le Sidobre aux sites géologiques remarquables ou paysagers
- Toujours plus d'éolien. Réfléchir à son impact, en particulier dans des zones sensibles comme Castanet-le-Haut (PNR Haut-Languedoc et PNR des Grandes Causses)

Dialoguer pour plus de cohérence des politiques publiques et coopérer pour mieux associer toutes les forces vives du territoire

Vote*

POUR	CONTRE	SOUS RESERVE
34	0	4

Commentaires

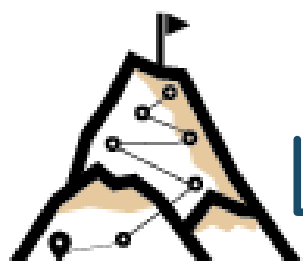
Gouvernance et participation locale

- Organiser des tables rondes ou autres types de rencontres pour inciter les habitants à s'impliquer dans les projets d'évolution
- Mieux intégrer les Communautés de Communes dans les instances pour une collaboration renforcée

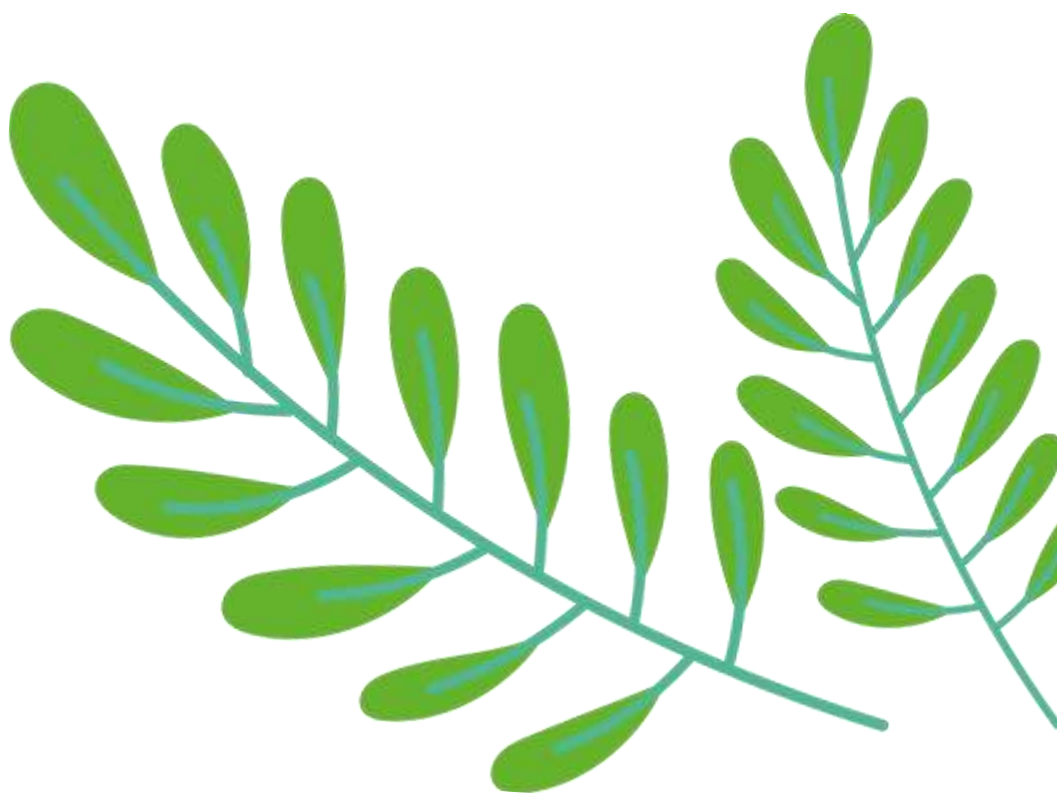
Soutien et dispositifs

- Soutenir les associations actives dans la préservation des paysages
- Proposer des dispositifs clairs pour accompagner et structurer les initiatives

PROJET OPERATIONNEL :



LES MESURES



Lors de ce deuxième temps, 2 ateliers thématiques d'une trentaine de minutes ont été proposés aux participants. L'objectif était de présenter et d'échanger avec les élus sur les mesures (mise en œuvre opérationnelle) proposées dans le projet de Charte 2028-2043. Pour faciliter les échanges, les mesures ont été regroupées par thématique. Les élus ont ainsi pu chacun s'exprimer sur 2 thématiques de leur choix entre :

Thématique	Correspondance avec les mesures
Milieux naturels et Eau	<p>Mesure 1 : Disposer d'une connaissance complète du patrimoine naturel et de son état de conservation, et la partager</p> <p>Mesure 2 : Préserver et restaurer les milieux naturels pour conserver la biodiversité ordinaire et extraordinaire et maintenir les fonctionnalités écologiques</p> <p>Mesure 4 : Préserver la ressource en eau sur le territoire</p>
Agriculture et Alimentation	<p>Mesure 5 : Affirmer la vocation agricole du territoire</p> <p>Mesure 6 : Promouvoir une agriculture économe en ressource, innovante et résiliente aux aléas</p> <p>Mesure 7 : Soutenir un système alimentaire favorisant une consommation locale, saine, durable et accessible à tous</p>
Forêt	<p>Mesure 8 : Favoriser une sylviculture adaptée au changement climatique, respectant les écosystèmes et valorisant les ressources locales</p>
Économie	<p>Mesure 11 : Valoriser les ressources locales pour le développement d'une économie vertueuse</p> <p>Mesure 15 : Un territoire attractif pour les habitants et les entreprises</p>
Tourisme et Loisirs	<p>Mesure 12 : Porter haut la marque Valeurs Parc et la destination du PNR Haut Languedoc pour affirmer notre engagement dans un tourisme durable</p> <p>Mesure 13 : Prendre l'itinérance (différentes formes) comme support touristique et d'équilibre territorial</p> <p>Mesure 14 : Pousser plus loin le tourisme durable pour répondre aux défis climatiques et de maintien du patrimoine naturel du Parc</p>
Urbanisme et Paysage	<p>Mesure 16 : Tendre vers un urbanisme sobre, de qualité, qui préserve les silhouettes villageoises</p>

	<p>Mesure 17 : Adapter les villes, villages et hameaux au changement climatique</p> <p>Mesure 18 : Atteindre les objectifs de qualité paysagère</p>
Éducation et Communication	<p>Mesure 19 : Mettre en place des actions d'éducation et de sensibilisation pour tous les publics sur le territoire et les valeurs du Parc</p> <p>Mesure 23 : Communiquer pour sensibiliser et engager tous les publics</p>
Culture	<p>Mesure 20 : Connaître, préserver, valoriser et faire vivre les patrimoines matériels et immatériels</p> <p>Mesure 21 : Utiliser la culture et la création artistique comme vecteur d'attractivité du territoire et de sensibilisation</p> <p>Mesure 22 : Rendre l'identité occitane accessible et visible</p>

Mesure 3 : Concilier les usages et prendre en compte les enjeux environnementaux et paysagers dans tout projet et activité du territoire : cette mesure très transversale a été abordée dans toutes les thématiques concernées.

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE MILIEUX NATURELS ET EAU

Les points essentiels et importants

Mesure 1

- Connaître notre patrimoine pour pouvoir comprendre son fonctionnement afin de le préserver
- Promouvoir les outils de type ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)

Mesure 2

- La proposition d'un objectif visant à avoir 2% du territoire du Parc en ZPF (Zone de Protection Forte) à la fin de la Charte à venir est validée par les élus participants aux 2 sessions
 - 18 élus (7 au groupe 1 et 11 au groupe 2) favorables pour un objectif de 2%
 - 1 élu est favorable à un objectif plus ambitieux au-delà des 2%
- Il est demandé que les Zones humides soient prioritairement ciblées pour passer en ZPF

Mesure 4

- L'eau doit être un sujet prioritaire de préservation (quantité, stockage). L'accent doit être mis sur les ZH et la gestion qui est faite dessus, voire des actions de restauration
- Il faut « ralentir » l'écoulement de l'eau sur le territoire
- Globalement, les discussions vont dans le sens des dispositions présentées

Transversal

- La préservation des patrimoines naturels (dont ceux associés à l'eau) doit être une mesure prioritaire

Ce qui manque éventuellement

Mesure 1

- Essayer de classer et de mettre des niveaux d'enjeux, d'urgence, dans les changements qui nous attendent afin de savoir comment protéger et pérenniser nos patrimoines les plus fragiles
- Créer de l'intérêt pour la reconnaissance naturaliste, notamment via des activités ludiques

Mesure 4

- La prise en compte des béals et autres ouvrages hydrauliques. Il faut travailler sur un soutien technique, juridique sur ces questions et sur le droit de l'eau. Il est demandé d'apporter une connaissance vulgarisée des questions réglementaires.

Transversal

- Manque de communication

Ce qui interpelle – les points d'attention – les points de désaccord

Mesure 4

- La question des usines d'embouteillages : quel avenir pour l'eau en bouteille ? Voulons-nous en tant que Parc continuer à soutenir le plastique ?
- Comment faire du lien avec les syndicats, Etat, etc. pour la préservation de l'eau ?
- La rénovation des réseaux pour l'eau est coûteuse : où trouver l'argent ?
- Quels liens avec les marqués Parc sur les questions environnementales ?

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Un questionnaire sur les 16 dispositions des 3 mesures a été proposé aux participants. Les réponses ont été reportées par disposition et sommées. Un rapide traitement quantitatif a été appliqué sur les informations recueillies ci-dessous :

- Une question de positionnement posée
- 3 questions fermées posées sur chaque disposition

Les commentaires qualitatifs sont directement repris dans le détail par disposition.

Question de positionnement

Positionnement du Parc vis-à-vis de l'impulsion des actions ou des projets.

15 répondants, possibilité de réponse double :

Le Parc va vers le territoire avec ses idées pour essayer de le faire aller dans le sens voulu de la Charte	Le Parc répond aux sollicitations du territoire
10 réponses	16 réponses

-
- Idées fortes :
- Prendre les bonnes idées où qu'elles soient et d'où qu'elles viennent
- Booster le territoire mais être à l'écoute du terrain

Question 1 : disposition à conserver (OK) ou à enlever

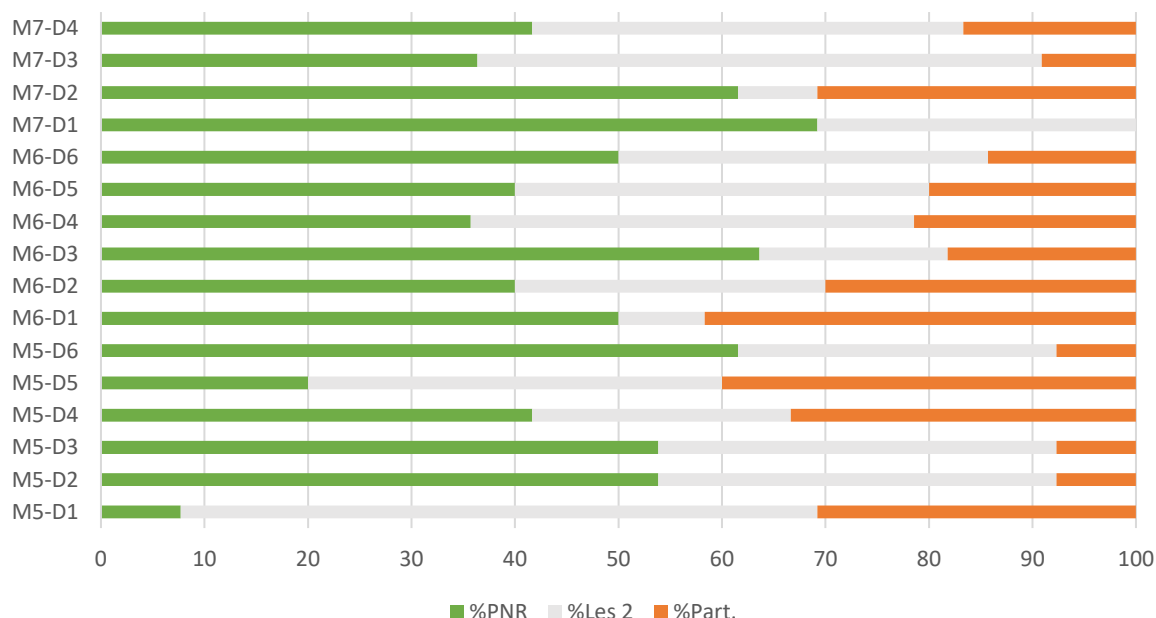
Non traitée statistiquement car seulement 1 répondant sur 3 dispositions (M5-D5, M6-D6, M7-D4) a indiqué « à enlever ». Voir détails à partir de la page 4.

Question 2 : Qui doit mener les actions ?

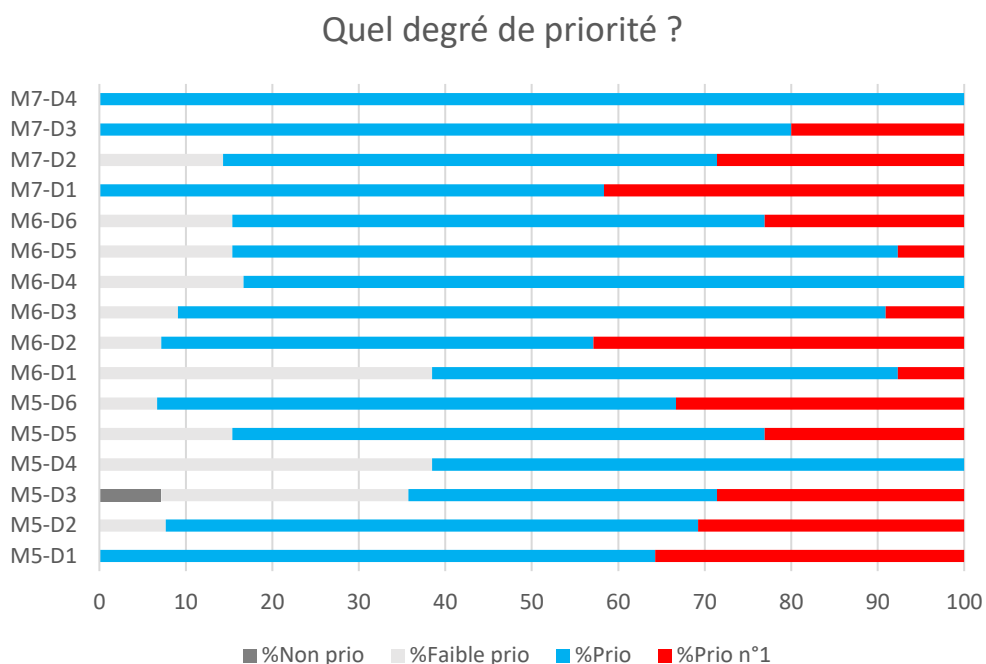
- NB : le terme « partenaire » a pu ne pas être compris par tous les participants de la même manière
- NB2 : cela indique qui doit être impliqué dans l'action mais ne donne pas d'information sur quel type d'acteur doit initier l'action

Le nombre important de réponses cochant les 2 types d'acteurs montre une volonté de partenariat. Certaines actions semblent néanmoins relever plus de prérogatives Parc et d'autres sont vues plutôt pour être portées par d'autres structures.

Qui doit mener les actions ?



Question 3 : Quel est le niveau de priorité de chaque disposition ?

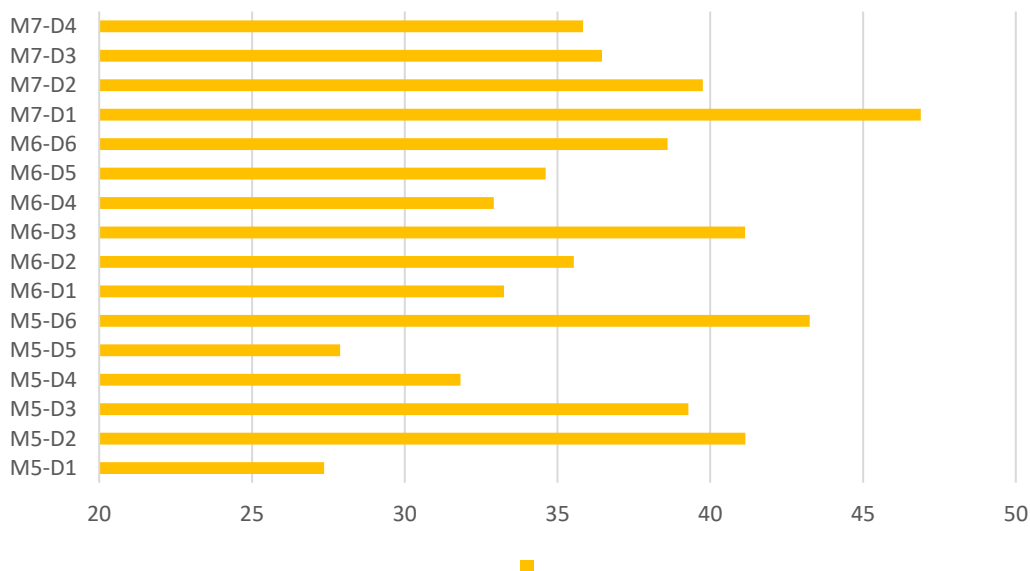


Essai de croisement des informations « qui doit faire » et « niveau de priorité »

Pondération des informations afin de classer les dispositions en fonction du niveau d'attentes des élus vis-à-vis de l'action du Parc.

Méthode de calcul : $(\% \text{ réponses « c'est une action Parc »} * 7,5 + \% \text{ « les 2 »} * 2,5 + \% \text{ « non prio »} * 1 + \% \text{ « faible prio »} * 2 + \% \text{ « prio »} * 3 + \% \text{ « prio n°1 »} * 4) / 20$

Niveau d'attentes vis à vis du PNR



Soit par ordre décroissant de niveau d'attentes vis-à-vis du PNR :

- 47 > M7-D1 : Favoriser l'accès pour tous à une consommation locale, de qualité
- 43 > M5-D6 : Valoriser les métiers de l'agriculture
- 41 > M5-D2 : Faire du Haut-Languedoc un territoire agricole accueillant et accompagnant
- 41 > M6-D3 : des solutions pour rechercher l'autonomie des exploitations agricoles
- 40 > M7-D2 : Œuvrer en faveur de la diffusion de pratiques alimentaires saines et durables

- 39 > M5-D3 : Développer une agriculture durable et nourricière
- 39 > M6-D6 : un territoire d'expérimentations agricoles
- 36 > M7-D3 : Renforcer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, de qualité pour une consommation saine et durable.
- 36 > M7-D4 : Soutenir la transition vers une économie circulaire et vertueuse et limiter le gaspillage alimentaire
- 36 > M6-D2 : des solutions pour l'autonomie au sein du territoire
- 35 > M6-D5 : Une agriculture capable de prendre en compte des défis existants et à venir : loup, sangliers, ravageurs, maladies, risque incendies...
- 33 > M6-D1 : Être une force d'écoute des agriculteurs du territoire pour amener et faire connaître des réponses dans le cadre de la politique du PNR
- 33 > M6-D4 : Accompagner les exploitations agricoles vers des pratiques durables et économes en ressources
- 32 > M5-D4 : Créer du lien et animer des groupes pour renforcer le sentiment d'appartenance et éviter l'isolement
- 28 > M5-D5 : Maintenir les espaces ouverts dans un contexte de diminution de l'élevage
- 27 > M5-D1 : Accompagner la reprise agricole et le renouvellement des générations

Détail des informations relevées ci-après.

Mesure 5 – Affirmer la vocation agricole du territoire

D1 : Accompagner la reprise agricole et le renouvellement des générations

OK	////////// 14
A enlever	

Reformulations : Plutôt « installation » à la place de « reprise », comment garantir la vivabilité avec la crise agricole et viticole, faciliter les installations

C'est au Parc de le faire	/ 1
C'est aux partenaires	//// 4
C'est aux 2	//////// 8

Commentaires : ADEART, CA, SAFER, Syndicats agricoles,

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
		//////// 9	//// 5

Autres commentaires :

D2 : Faire du Haut-Languedoc un territoire agricole accueillant et accompagnant

OK	////////// 13
A enlever	

Reformulations : Mettre l'accent sur la communication autour des projets,

C'est au Parc de le faire	////// 7
C'est aux partenaires	/ 1
C'est aux 2	//// 5

Commentaires : PNR avec l'aide et l'appui des partenaires, mettre en avant des exemples concrets,

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	/ 1	//////// 8	//// 4

Autres commentaires : Donner envie à des jeunes de venir avec des projets novateurs

D3 : Développer une agriculture durable et nourricière (= cibler notre travail sur ce type d'agriculture, pas sur l'agriculture en général)

OK	////////// 13
A enlever	

Reformulations : A reformuler « trop de vert tue le vert »

C'est au Parc de le faire	//////// 7
C'est aux partenaires	/ 1
C'est aux 2	//// 5

Commentaires : SAFER

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
/ 1	//// 4	//// 5	//// 4

Autres commentaires : Valorisation de ce type d'agriculture, s'assurer de la vocation « productive » des exploitations accompagnées

D4 : Créer du lien et animer des groupes pour renforcer le sentiment d'appartenance et éviter l'isolement

OK	////////// 14
A enlever	

Reformulations : Mot « éviter » pas assez fort

C'est au Parc de le faire	//// 5
C'est aux partenaires	//// 4
C'est aux 2	/// 3

Commentaires : avec les syndicats

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	//// 5	//////// 8	

Autres commentaires : impératif de proposer des formations à l'agriculture durable

D5 : Maintenir les espaces ouverts dans un contexte de diminution de l'élevage

OK	////////// 11
A enlever	/ 1

Reformulations : Eviter la diminution de l'élevage, à reformuler « élevage mais aussi vignes, fruitiers (même combat) », ?

C'est au Parc de le faire	// 2
C'est aux partenaires	//// 4
C'est aux 2	//// 4

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	// 2	////////// 8	/// 3

Autres commentaires : Elevage de moins en moins attractif (maladies, loup, prix, contrainte), mise en culture vivrière, c'est aussi aux partenaires de le faire même s'ils ne le feront probablement pas,

D6 : Valoriser les métiers de l'agriculture

OK	////////// 14
A enlever	

Reformulations : Enlever « agriculteurs vertueux » car un agriculteur non vertueux aujourd'hui peut le devenir, reformuler « valoriser » mot trop faible et pas assez fort

C'est au Parc de le faire	////////// 8
C'est aux partenaires	/ 1
C'est aux 2	//// 4

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	/ 1	////////// 9	//// 5

Autres commentaires : Mise en avant d'exemples de réussite d'installation ou de transmission, mettre l'accent sur l'animation auprès des jeunes enfants, écoles

Mesure 6 – Agriculture économe innovante résiliente

D1 : Être une force d'écoute des agriculteurs du territoire pour amener et faire connaître des réponses dans le cadre de la politique du PNR

OK	////////// 14
A enlever	

Reformulations :

C'est au Parc de le faire	///// 6
C'est aux partenaires	///// 5
C'est aux 2	/ 1

Commentaires : collectif

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	///// 5	//////// 7	/ 1

Autres commentaires :

D2 : des solutions pour l'autonomie au sein du territoire

OK	////////// 14
A enlever	

Reformulations :

C'est au Parc de le faire	//// 4
C'est aux partenaires	/// 3
C'est aux 2	/// 3

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	/ 1	//////// 7	///// 6

Autres commentaires : production locale nécessite un abattoir de « proximité »

D3 : des solutions pour rechercher l'autonomie des exploitations agricoles

OK	//////////////// 14
A enlever	

Reformulations : Préserver une solution économique

C'est au Parc de le faire	//////// 7
C'est aux partenaires	// 2
C'est aux 2	// 2

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	/ 1	//////// 9	/ 1

Autres commentaires : Partage de savoir-faire, interrogation sur « drones »

D4 : Accompagner les exploitations agricoles vers des pratiques durables et économes en ressources

OK	//////////////// 14
A enlever	

Reformulations :

C'est au Parc de le faire	///// 5
C'est aux partenaires	/// 3
C'est aux 2	///// 6

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	// 2	//////// 10	

Autres commentaires : recenser l'ensemble des labellisations vertueuses sur le territoire du Parc, favorable au soutien des démarches de production vertueuses, quelle plus-value par rapport à l'actuel sur la consommation de l'espace par les bâtis des agriculteurs

D5 : Une agriculture capable de prendre en compte des défis existants et à venir : loup, sangliers, ravageurs, maladies, risque incendies...

OK	////////// 12
A enlever	

Reformulations : A reformuler, à reformuler (quotas)

C'est au Parc de le faire	//// 4
C'est aux partenaires	// 2
C'est aux 2	//// 4

Commentaires : CA, syndicats,

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	// 2	////////// 10	/ 1

Autres commentaires :

D6 : un territoire d'expérimentations agricoles

OK	////////// 14
A enlever	/ 1

Reformulations : Accompagner l'expérimentation

C'est au Parc de le faire	////// 7
C'est aux partenaires	// 2
C'est aux 2	//// 5

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	// 2	////////// 8	/// 3

Autres commentaires :

Mesure 7 – Alimentation

D1 : Favoriser l'accès pour tous à une consommation locale, de qualité

OK	////////// 14
A enlever	

Reformulations : communication

C'est au Parc de le faire	//////// 9
C'est aux partenaires	
C'est aux 2	//// 4

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
		//////// 7	//// 5

Autres commentaires : PAT, suppression de l'action « D 1.4 : lieux de cuisine partagés »

D2 : Œuvrer en faveur de la diffusion de pratiques alimentaires saines et durables

OK	////////// 15
A enlever	

Reformulations :

C'est au Parc de le faire	//////// 8
C'est aux partenaires	//// 4
C'est aux 2	/ 1

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
	// 2	//////// 8	//// 4

Autres commentaires : Suppression de l'action « D 2.1 : sensibiliser », enfants à la cantine

D3 : Renforcer l’approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, de qualité pour une consommation saine et durable.

OK	////////// 13
A enlever	

Reformulations :

C’est au Parc de le faire	//// 4
C’est aux partenaires	/ 1
C’est aux 2	///// 6

Commentaires :

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
		////////// 8	// 2

Autres commentaires : Agrilocal, Echanges gourmands, permet d’agir aussi sur la sensibilisation

D4 : Soutenir la transition vers une économie circulaire et vertueuse et limiter le gaspillage alimentaire

OK	////////// 13
A enlever	/ 1

Reformulations :

C’est au Parc de le faire	//// 5
C’est aux partenaires	// 2
C’est aux 2	///// 5

Commentaires : Ecoles

Niveau de priorité :

Non prioritaire	Faible priorité	Prioritaire	Priorité n°1
		////////// 10	

Autres commentaires :

Les points essentiels et importants :

- Installation
- Eduquer le consommateur, lui expliquer, c'est lui qui est le plus important
- Donner envie aux jeunes
- Insister sur des exemples concrets d'installations réussis
- Accompagner et sensibiliser les agriculteurs : lutter contre l'isolement, la dépression agricole, la désertification...
- Consommation de qualité, pratiques saines
- Développer le volet alimentation durable pour une consommation locale de qualité (cantine, local, circuits courts...)
- Le Parc est un acteur rassurant
- Le Parc doit être une force d'écoute
- La marque Valeurs Parc est un marqueur fort
- Le travail sur l'approvisionnement dans la restauration collective sert à la fois l'agriculture et la sensibilisation des consommateurs et des jeunes.

Ce qui manque éventuellement :

- Présenter le savoir-faire des agriculteurs au consommateur
- Mettre l'accent sur la communication sur les projets novateurs, inhabituels pour informer la population, expliquer
- Aides sur ce qui fait la spécificité du Haut-Languedoc : blé barbu de Lacaune, Oignon de Tarassac
- Se donner une image : chercher son cap, mener des expérimentations c'est un cap
- Financement aux communes pour appui à l'alimentation directe
- Plus de communication
- Beaucoup trop de cantines en liaison froide, soutenir les cuisines dans les cantines

Ce qui interpelle :

- Parler plus d'installation que de reprise agricole
- Que faire en viticulture face aux arrêts des exploitations, arrachage, suicides...
- La sensibilisation est le rôle du Parc (mesure 7), le technique aux partenaires (mesures 5 et 6)

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE FORET

Les points essentiels et importants :

Toutes les dispositions sont plutôt bien reçues.

Demande de souligner les dispositions concernant :

- Les coupes rases dans les feuillus / recommandations de plafonds de surface
- La protection accrue des zonages type « trame verte et bleue »
- L'acquisition foncière par les communes

- La gestion du risque incendie avec le sylvopastoralisme
- Le renouvellement sylvicole : un moment charnière pour insister sur le mélange d'essences et insister sur l'adéquation entre les essences et les conditions pédoclimatiques locales

Ce qui manque éventuellement :

Disposition 1 :

- Ajouter une recommandation de plafond de coupe allant au-delà des seuils du SRGS Occitanie, spécifiquement pour les peuplements feuillus naturels (hêtraies, chênaies, châtaigneraies, mélanges feuillus) hors dégradation sanitaire importante des peuplements ou hors enjeu lié au risque incendie ou hors restauration des milieux (zones humides notamment). Exemple des 0.5 Ha préconisés par le GIP ECOFOR. Détailler des seuils en fonction de la pente. Cette proposition de chiffrer des seuils pour les coupes rases de feuillus a obtenu l'unanimité parmi les deux groupes successifs.
- Point d'attention sur les coupes rases liées au bois énergie.
- Améliorer la prise en compte des trames (verte, bleue, vieux bois) dans la gestion. Notamment vis-à-vis des coupes rases.
- Concernant la mécanisation : valoriser la pratique du câble mat
- Laisser les parcelles les plus pentues en libre-évolution
- Vis-à-vis des coupes illégales : mettre l'accent sur les contrôles

Disposition 2 :

- Identifier les ilots/haies/patrimoine naturel à inventorier vis-à-vis de leur intérêt pour la biodiversité/à préserver
- Mettre en avant l'aspect foncier. Importance de l'acquisition des Biens Vacants et Sans Maitres (BVSM) pour les communes
- Privilégier la régénération naturelle par rapport aux plantations
- Par rapport aux mélanges : anticiper et apporter dès aujourd'hui des feuillus dans les monocultures résineuses pour anticiper les coupes rases et avoir un couvert feuillu à venir. Mettre en avant le mélange comme une solution aux enjeux de partage de l'eau à venir

Disposition 5 :

- Mettre en place des cellules d'anticipation vis-à-vis des évolutions de la forêt lié au changement climatique
- Mieux prendre en compte les conditions pédoclimatiques avant de planter : meilleure sélection des essences

Disposition 6 :

- Souligner la bonne adéquation du sylvopastoralisme à notre territoire du fait de la saisonnalité de la pratique (pâturage dans le Minervois l'hiver et dans les plateaux l'été)
- Attention à prendre en compte le risque incendie si mise en libre évolution

A ajouter dans la mesure 1 :

- Améliorer/produire la connaissance sur le lien entre forêt et eau

Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :

- Le potentiel conflit entre libre évolution et risque incendie
- Le potentiel conflit entre plus de difficulté pour faire des coupes rases et besoin de restauration des milieux ou le besoin de débroussailler
- Recommander d’augmenter la proportion de mélange (au-delà du 80/20%, aller vers du 40/60%) : cette proposition semblait plutôt acceptée par tous mais pas mise « au vote »

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE ECONOMIE

Les points essentiels et importants :

Mesure 11

- Renouveler nos forêts de feuillus plutôt que résineux
- Concernant les activités agricoles : problématique de transmission, soutenir les jeunes agriculteurs qui s’installent

Ce qui manque éventuellement :

Mesure 11

Voie verte : un trait d’union entre la partie tarnaise et la partie héraultaise du Parc : développer l’économie autour de cet axe > buvettes, épiceries, réparation vélos, artisans et commerçants itinérants, point de vente marque Valeurs Parc éphémères (...)

Bois :

- Production de bois de chauffage avec du chêne vert, bouchons de bouteille également
- La vitesse de croissance des feuillus est plus faible que celle des résineux
- S’appuyer sur une AOP pour soutenir la filière châtaigniers du Haut-Languedoc
- Créer une demande pour la valorisation du hêtre (ex : hêtre pyrénéen) ou des autres feuillus, à l’image du projet de création de mobilier urbain porté par la communauté de communes Minervois au Caroux sur la commune de Colombière sur Orb et autre exemple de projet sur la commune de Nages : construction de la salle des fêtes en bois local issu de la forêt communale et transformé par la scierie locale
- Travailler avec la demande extérieure au parc, adapter l’offre à la demande selon disponibilité
- Déficit de formation niveau Bac +5 pour les métiers du bois
- Manque d’aides aux petites entreprises, notamment au niveau des scieries
- Gestion des incendies : débroussaillage avec les moutons et les chèvres

Agriculture :

- Développer de l’activité maraîchère en bordure du Jaur
- Créer des partenariats entre restaurants et épiceries locales

Laine :

- Utilisation de la laine pour l'isolation des bâtiments
- Un centre de lavage de la laine sur le territoire

Marque Valeurs Parc :

- Restaurant avec produits de la marque
- Développer de nouveaux marchés pour la marque

Mesure 15

- Problématique du prix du foncier qui augmente
- Valoriser les bords de l'Orb qui ne sont pas aménagés
- Inciter les jeunes à rester : former des maraîchers pour l'installation, consommer local

Ce qui interpelle – les points d'attention – les points de désaccord :

- Pourquoi pas d'office de tourisme dans la Maison du Parc, office de tourisme à l'échelle du Parc
- Pas de centre de lavage de la laine sur le territoire
- Problématique de transmission des entreprises et des terres
- Importance de la laine dans l'identité et le patrimoine culturel mazamétain
- Attention à ne pas mettre du « mobile » partout dans la mesure 11 (abattoir mobile, unité de pasteurisation mobile...)
- La ressource en eau qui limite l'accueil de nouveaux habitants (permis de construire refusés par manque d'eau sur la commune de St Vincent d'Olargues.)

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE TOURISME ET LOISIRS

Les points essentiels et importants :

Mesure 12

- La marque Valeurs
- Mettre en avant la marque Valeurs Parc et le Parc dans les offices de tourisme
- Avoir des thèmes (culturel, ornitho, gourmand, nuits étoilés...) mais faire attention à ce qui existe déjà

Mesure 13

- La question du portage des bagages
- La question de l'hébergement
- Respect de la propriété privée

Mesure 14

- Sensibilisation à poursuivre ! Surtout pour éviter la dégradation des milieux naturels (incendies, zones sensibles)
- Impact des activités doit être minime
- Partage/cohabitation entre habitants, usagers, touristes...
- Développer les moyens de police pour pouvoir être confiant dans le développement d'actions (ex : arrêtés municipaux).

Ce qui manque éventuellement :

Mesure 12

- Appuyer davantage sur le fait qu'il faut plus travailler ensemble sur la stratégie d'accueil touristique (y compris avec les offices de tourisme)
- Appuyer davantage sur le tourisme comme axe majeur : économie touristique (à intégrer en intro de la mesure)
- Attention à ne pas aller vers le tourisme
- Acteurs privés ou associatifs à ne pas oublier dans la disposition 3
- Se rapprocher d'autres réseaux
- Disposition 5 à reformuler
- Porter haut la marque Valeurs Parc : co-construire avec les OTI
- Pas sûr que tous ceux qui sont éligibles à la marque Valeurs Parc connaissent son existence : il faut communiquer auprès d'eux
- Développer des services d'artisans ou commerçants itinérants Valeurs Parc = service de proximité
- Il manque des moyens humains pour animer le réseau des marqués Valeurs Parc P (ex : les relancer lorsqu'ils manifestent un intérêt)

Mesure 13

- Manque les transports en commun, les questions d'intermodalité (cf mesure 12/disposition 4 : à ajouter dans la mesure 13 disposition 2). Notamment, les week-end et vacances scolaires
- Disposition 2 : services de qualité
- Valoriser encore plus le label Parc
- Développer des services de proximité (boulangerie, épicerie...) pour les personnes en itinérance. Créer des haltes éphémères (bar, sandwicheries, etc.)

Mesure 14

- Disposition 1 : mettre plus en avant qu'il est essentiel de travailler avec les offices de tourisme sur ce sujet
- Cueilleurs de champignons, ramasseurs de châtaignes : comment cadrer ?
- Habitants à prendre en compte, ne pas les négliger (à rajouter dans le listing disposition 2)
- Disposition 3 : présence humaine sur site pas assez détaillée : mieux expliquer (= gardes)
- Peut-on développer une application pour savoir qui chasse (quand et où) ?
- Délimiter des zones pour que les usagers sachent qu'il y a la police de l'environnement = sensibilisation
- Plus de passage de la police de l'environnement (OFB)
- Proposer des zones plus restreintes et plus strictes pour la police de l'environnement

Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :

Mesure 12

- Attention au marketing qu’on utilise : les étiquettes ne servent pas à tout le monde. Qu’on-t-il en échange de leur engagement dans la marque Valeurs Parc ?
- Attention à la superposition et la multiplicité des labels !
- Le PNR peut amener beaucoup plus de choses au tourisme
- Il ne faut pas trop mâcher le travail d’un point de vue de la valorisation touristique : le plaisir de découvrir est aussi dans le plaisir de chercher : inventer un nouveau concept touristique où les touristes doivent chercher peu à peu leur itinéraire

Mesure 13

- Trop peu de transports en commun sur le territoire
- Existence d’agences privés qui proposent des services de portage de bagages
- Il ne faut pas des suivis/observations, il faut des actions (Disposition 3)
- Il faudrait aussi plus de centres équestres fixes
- « Développer l’itinérance à cheval » semble être prioritaire pour les uns et non prioritaires pour d’autres.

Mesure 14

- Disposition 2 : « poursuivre les efforts de sensibilisation... » à regrouper avec « sensibilisation des usagers et parties prenantes... »
- Disposition 2 « veiller à une meilleure gestion des flux » : comment ?
- Disposition 2 « augmenter la présence humaine sur site » : préciser dans quel but ? sur quels sites ?
- « La présence humaine sur site » est en disposition 2 et disposition 3. Réorganiser les infos
- Titre disposition 1 : « ... pour mieux anticiper ». Anticiper quoi ?
- Disposition 1, premier alinéa : peut se réfléchir en lien avec le CRTL et/ou les ADT aussi
- Attention : développer/observer, c’est le rôle des offices de tourisme, pas du Parc
- Attention de ne pas démultiplier les outils numériques (en D2) et ne pas ajouter des systèmes à des systèmes qui existent déjà (ex : éco compteurs)
- Attention de ne pas faire une fixette sur les motards (ils ne sont pas tous irrespectueux)
- Plus de Covid ...

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE URBANISME ET PAYSAGE

Les points essentiels et importants :

Mesure 16

- Réussir à allier esthétique et amélioration énergétique du bâtiment

Mesure 17

- Dans la sous-disposition 4 de la disposition 3 : rajouter « et en s'adaptant aux besoins »
- Bâtiment : quand les tôles amiantées (ou pas) fibrociment sont retirées d'un bâtiment, elles sont souvent remplacées par du bac acier. Or malgré que ce bac puisse être esthétiquement acceptable, il est souvent contraire au PLU.
 - Il faudrait donc avoir des PLU qui acceptent les matériaux modernes dont les bacs acier
 - Il faut également avoir les moyens humains de faire respecter les règles des PLU

Le PNRHL pourrait être un intermédiaire pour faciliter (techniquement, économiquement, administrativement) la mise en œuvre des projets

Mesure 18

- Il y a des enjeux forts sur les paysages de forêts de production, notamment à cause des coupes, des enjeux biodiversité, du changement climatique
- Exiger des essences autres que celles uniquement de production

Ce qui manque éventuellement :

Mesure 16

- Préciser « Matériaux biosourcés »
- Évoquer les OPAH

Mesure 17

- Mettre en place des leviers fonciers et économiques pour donner les moyens aux mairies de travailler leurs centres anciens
- Permis de louer : difficile d'avoir les moyens des ambitions : qui contrôle ? comment avoir les informations de changement de locataires ? ...
- Réflexion sur l'habitat partagé

Mesure 18

- Préservation des paysages ouverts
- Disposition 4 : faire respecter le style languedocien local notamment par des plaquettes de sensibilisation

Ce qui interpelle – les points d'attention – les points de désaccord :

Mesure 16

- Un urbanisme sobre énergétiquement et de qualité patrimoniale : souvent difficile à concilier car pompes à chaleur en façade, ou isolation par l'extérieur, chalets bois contraire aux documents d'urbanisme ...
- Arriver à loger tout le monde : sur certains territoires, il y a plus de demandes de location que de logements disponibles
- Veiller à ce que les locations saisonnières ne viennent pas amputer les locations annuelles d'accueil d'habitants potentiels
- Renforcer les leviers d'action
- Est-ce obligatoire d'avoir le territoire couvert de SCOT ? Est-ce une ambition du PNR ? Les PLUi suffisent et sont plus pertinents car plus opérationnels

- C'est une liste de bonnes intentions mais il n'y a pas d'argent pour mettre en œuvre des actions, les habitants ne sont pas toujours en phase avec les volontés communales, ...
- Faire de la communication
- Commencer dès maintenant la mise en œuvre de ces mesures
- Quand c'est inscrit dans la Charte, cela permet de lever des moyens financiers (exemple : PVD, contre bourg, ...)

Mesure 17

- Urbanisme sobre énergétiquement et de qualité patrimoniale : souvent difficile à concilier car pompes à chaleur en façade, ou isolation par l'extérieur, chalets bois contraire aux documents d'urbanisme ...
- Arriver à loger tout le monde : sur certains territoires, il y a plus de demandes de location que de logements disponibles
- Veiller à ce que les locations saisonnières ne viennent pas amputer les locations annuelles d'accueil d'habitants potentiels
- Renforcer les leviers d'action

Mesure 18

- Carte « Paysages structurés ... » : rajouter « Paysages naturels structurés », mais finalement pas top car villages/pierre n'est pas naturel

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE EDUCATION

Les points essentiels et importants :

- Public prioritaire : grand public, scolaires et élus

Ce qui manque éventuellement :

- Totem dans les CDI ou faire sortir les jeunes
- Toucher les programmes scolaires dès le plus jeune âge grâce à tous les PNR et l'éducation nationale
- Comité d'entreprise, association du 3^{ème} âge, foyers ruraux autre que par des conférences juste présentation
- Présenter aux conseils municipaux
- Dans le titre marquer tous publics
- Renforcer le lien avec les communes (journaux communaux)
- Faire visiter les différents sites aux élus ou plus d'échanges entre élus
- Faire plus de lien entre les événements organisés et nos animations (ex : en 2028 tous les clubs de foot sont ciblés)
- Se mettre en présentiel dans des endroits où on ne nous entend pas du tout (tournoi de rugby enfant)
- Aller vers les professeurs

Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :

- Eco délégué dur d’y entrer et pourquoi pas faire appel au préfet
- Saupoudrage ne fait pas levier sur le territoire et ne fait pas évoluer la société
- Non choix entre le soutien aux manifestations et les scolaires
- On n’arrive pas à se rendre indispensable dans la population locale mais les éditions marchent
- Les gens viennent habiter ici car c’est un Parc
- Le PNR n’est pas un service utile pour l’habitant, doit-on le devenir et le veut-on vraiment ?
- On oublie l’habitant trop centré sur les touristes
- Ce label est mal porté et les gens ne savent pas ce que c’est
- Sur les animations PNR les gens sont déjà sensibilisés
- Les comités d’entreprise on toucherait plus de monde
- PNR vécu comme une contrainte, important de renverser cette image
- Se revendiquer « je suis habitant d’un cadre préservé »

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE COMMUNICATION

Les points essentiels et importants :

- Montrer comment le Parc peut aider les communes et parler de concret
- Valoriser les variétés anciennes et locales

Ce qui manque éventuellement :

- Communication pour l’attractivité du territoire écrire une sous disposition à ce sujet
- Utiliser les vecteurs des entreprises pour la communication
- Dans Charte intégrer un mode de gouvernance qui permet de s’ajuster – Ministère pourrait être sensible
- Consulter les élus chaque année pour ajuster
- Communes doivent faire le travail de mise en valeur du PNR
- Mettre l’accent sur l’occitan

Ce qui interpelle – les points d’attention – les points de désaccord :

- Les élus n’ont pas le temps, trop de dossiers, demande un effort de se rattacher au PNR

COMPTE-RENDU SUR LA THEMATIQUE CULTURE

Les points essentiels et importants :

Mesure 21

- Il faut que le Parc soit plus qu’une particularité, un particularisme
- Les œuvres doivent être liées au paysage (pierre, laine, bois, biodiv)

- Toujours en lien avec le patrimoine local
- Trouver des choses qui fassent bouger les gens, qui les fassent sortir
- PNR présent sur les manifestations mais est-ce la place du Parc d'aller au-delà ?

Mesure 20 et 22

Face à la diversité du patrimoine bâti sur le territoire, une réelle volonté de réaliser un état de connaissance des sites susceptibles d'être sauvegardés en priorité (dégradations naturelles ou volontaires, vols...) a été émise.

Cette analyse permettrait aux élus et au grand public d'avoir une accessibilité plus abordable des données scientifiques collectées. Elle serait aussi l'occasion de les sensibiliser par la connaissance au respect du bâti traditionnel local (apprentissage des savoir-faire, et utilisation des matériaux locaux, pierres sèches etc.).

De plus, une hiérarchisation des sites et lieux patrimoniaux pourrait être faite sur ce que l'on souhaite montrer et valoriser, ou dans le cas contraire, de pouvoir être en mesure de poser un cadre de mise en protection sur certains patrimoines que l'on juge trop fragiles pour être exposés, ou même de les retirer de toutes formes de valorisation s'ils se situent sur un domaine privé.

Le Parc pourrait, à ce titre, avoir un rôle de « facilitateur », dans cette démarche globale en transmettant cette connaissance patrimoniale aux élus des communes du territoire.

Petite parenthèse sur les stages de pierres sèches qui sont, de l'avis de tous, un excellent exemple sur la transmission des savoir-faire traditionnels. Il serait intéressant de décliner cette démarche avec d'autres matériaux locaux par le biais de la création de chantiers participatifs.

Ce qui manque éventuellement :

Mesure 21

- Manque la territorialisation (faire ressortir l'identité du Parc, même si grande pluralité d'identités)
- La culture est un levier d'émancipation et de lien social, d'ouverture culturelle
- Utiliser la culture pour donner de la fierté aux habitants du Parc et s'identifier

Mesure 20 et 22

D'un avis général, il faudrait réaliser un livret permettant de prendre connaissance des règles (simplifiées) à suivre lors d'éventuelles modifications sur du bâti, ou pour la construction d'un nouveau bâtiment par exemple. On pourrait également y mettre en avant l'identité architecturale d'un lieu (sensibiliser en amont avant que les propriétaires fassent leurs démarches en mairie). Pour se faire, il est cependant important de définir en amont les identités existantes dans le Parc. Travailler sur le lien qui fait l'identité du territoire avec comme fil conducteur : « les chemins du haut vers le bas, et vis- versas », permettrait de dessiner les premiers contours d'un territoire aux échanges économiques et culturels singuliers. C'est un point qu'il est important de renforcer pour affirmer l'identité « Haut Languedoc ».

Une seconde proposition a également été émise par le groupe pour développer des circuits thématiques autour de la valorisation des savoir-faire locaux.

Ce qui interpelle – les points d'attention – les points de désaccord :

Mesure 21

- L'expression artistique touche directement les habitants
- La culture c'est super mais pas prioritaire
- Street art Passa Païs très intéressant

Mesure 20 et 22

- Il faut rendre plus concret les sous dispositions : les verbes utilisés sont trop vagues
- La nécessité de mieux expliquer le patrimoine bâti (savoir-faire, utilisation des matériaux locaux...) va permettre aux habitants de mieux s'approprier le patrimoine de la région, et de le respecter (par le biais de conférences, ou d'ateliers par exemple)
- La difficulté de faire un inventaire du patrimoine bâti par communes : les sites peuvent être privés (problème d'accès), ou par manque de moyens financiers pour la mise en place d'une expertise
- L'accessibilité aux bases de données du patrimoine (Région, état) n'est pas toujours connue, et reste relativement complexe à utiliser. Une formation aux élus serait intéressante, et leurs donnerait un socle d'études, et des outils pour protéger, sensibiliser et valoriser les richesses patrimoniales existantes sur leurs communes
- La question de transmission soulève la problématique de la rencontre entre les formateurs de « savoir-faire », et les personnes désireuses d'apprendre.

RETOUR EN IMAGE ...

Vue d'ensemble



Temps 1 : Validation des ambitions politiques en plénière



Temps 2 : Echanges sur les mesures par atelier thématique

